

Expulsions à Saint-Ouen, ça suffit ! Relogement immédiat de tous les expulsés !

Cet été, une vague d'expulsions a touché l'Ile-de-France : les campements se multiplient, ceux d'expulsés mais aussi de réfugiés. La Seine-Saint-Denis a été durement frappée : 20% des expulsions en France ont été réalisées dans le département. A Saint-Ouen, la municipalité mène une politique d'expulsion scandaleuse en cohérence avec l'intensification des mesures d'expulsions prises par le Préfet Galli. De nombreux locataires en difficulté, souvent avec leurs enfants, se sont alors retrouvés à la rue après avoir été expulsés de leur logement social. D'autres, subissent les exactions des marchands de sommeil, les loyers chers du privé, les habitats exigus et insalubres comme au 17/19 rue Jules Vallès ou au foyer CARA où les résidents vivent également sous la menace d'expulsion. Cette politique antisociale ne peut plus durer !

C'est dans ce contexte que le 24 juillet dernier, quatorze familles roms audoniennes de l'ancien village d'insertion ont été expulsées par la Préfecture sur demande de la Séquano-Aménagement, propriétaire du terrain qui aménage les Docks à la demande de la municipalité. Le maire de Saint-Ouen, alors qu'il en a les moyens, n'a rien fait pour en empêcher l'évacuation. Réfugiées sous des tentes depuis plus d'un mois et demi, ces familles survivent avec l'aide d'associations locales et de citoyens mobilisés.

Pourtant, ces familles, présentes sur Saint-Ouen depuis de nombreuses années, s'inscrivent depuis 2008 dans un processus d'insertion et ont respecté leurs engagements : les adultes travaillent, sont en formation ou inscrits à Pôle Emploi, les enfants sont scolarisés à Saint-Ouen, toutes les familles ont effectué une demande de logement en règle. Comme tant d'autres, elles auraient dû accéder à un logement pérenne qui puisse leur permettre de vivre dignement. Or, elles continuent d'être discriminées, rejetées, bafouées dans leurs droits fondamentaux au mépris de la législation européenne. Pourquoi ?

Aujourd'hui, elles dorment dans la rue, harcelées quotidiennement par les forces de l'ordre. Le maire de Saint-Ouen, William Delannoy, refuse tout dialogue avec les familles. « Prenez-les chez vous » nous a-t-il répondu lorsque nous l'avons interpellé par surprise à la sortie de la mairie. Pourtant, il avait promis l'organisation d'une table ronde en présence des acteurs publics compétents (Mairie de Saint-Ouen, Préfet, Séquano...), des familles expulsées et de leurs soutiens avant l'expulsion dans l'esprit que seul un travail mutuel

pourrait permettre de trouver une véritable issue. Sans suite.

Les premiers touchés par cette situation inhumaine sont évidemment les enfants, âgés de 4 mois à 17 ans, qui dorment sous les tentes, sans eau, ni sanitaire. Malgré les tentatives illégales de barrage administratif mises en place par la ville de Saint-Ouen, les enfants pour qui une première inscription scolaire était nécessaire ont tous pu être inscrits. Comment imaginer qu'ils puissent suivre leur parcours scolaire dans ces conditions de vie indignes ? Qu'ils puissent conserver un état de santé satisfaisant avec l'arrivée des premières nuits froides ? Seize d'entre eux sont scolarisés dans les écoles Victor Hugo et Nelson Mandela, au collège Jean Jaurès de Saint-Ouen et au lycée professionnel d'Aubervilliers. **Le droit à l'éducation, comme à la santé, doivent s'appliquer à tous les enfants !**

Il y a donc urgence : plus personne, plus un enfant ne doit être à la rue. Nous demandons au maire de Saint-Ouen de sortir de son silence, de cesser sa politique d'expulsion et de prendre les mesures nécessaires pour le relogement de toutes les familles Roms expulsées de l'ancien village d'insertion de Saint-Ouen. A cette fin, nous demandons un rendez-vous avec le maire ainsi que l'organisation d'une table ronde (familles, soutiens, Mairie, Préfecture...) afin qu'une solution de relogement pérenne soit trouvée et que plus aucune expulsion sans relogement ne soit menée.

Nous exigeons l'arrêt immédiat des expulsions et le relogement de tous, que tous les enfants puissent enfin dignement suivre leur scolarité, et nous demandons un rendez-vous avec le maire de Saint-Ouen et l'organisation d'une table ronde !

Rassemblement Jeudi 10 septembre 18h30
Place de la Mairie de Saint-Ouen

Premiers signataires : Collectif de solidarité avec les Roms de Saint-Ouen, Droit au Logement, Echanges, Entraides Citoyennes, Ligue des Droits de l'Homme, MRAP 93, Romeurope 93, Mouvement Jeunes Communistes de Saint-Ouen, NPA Saint-Ouen, PCF Saint-Ouen...